

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des représentants du Gouvernement  
de la Communauté française au sein des Structures  
collectives d'enseignement supérieur**

**A.Gt 22-11-2017**

**M.B. 19-01-2018**

LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE,

Vu le décret du 11 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération relatif à la création et au développement de structures collectives d'enseignement supérieur dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie;

Vu l'accord de coopération d'exécution du 13 juillet 2017 entre le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Gouvernement wallon relatif à l'octroi des agréments et des subventions aux Structures collectives d'enseignement supérieur;

Sur proposition du Ministre-Président, du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Conformément à l'article 5 de l'accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne relatif à la création et au développement de structures collectives d'enseignement supérieur dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie, les représentants du Gouvernement de la Communauté française au sein des Conseils d'administration des Structures collectives d'enseignement supérieur sont :

*a) pour l'Université ouverte :*

- 1° M. Bastien Scorneau;
- 2° M. Jean-Christophe Leloup;
- 3° Mme Frédérique Nisol;

*b) pour l'E-Campus :*

- 1° M. Dominique Cardinael;
- 2° M. Jean-Christophe Leloup;
- 3° M. Hans Isaac;

*c) pour Form@nam :*

- 1° M. Quentin David;
- 2° M. André Lemaître;
- 3° M. Xavier Hubinon;

---

*d) pour Job@skills :*

1° M. Quentin David;  
2° M. André Lemaître;  
3° M. Cheick-Bah Berte.

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 18 octobre 2017.

Bruxelles, le 22 novembre 2017.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des  
Droits des femmes et de l'Égalité des chances,

I. SIMONIS